

04 fév 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 4 février 2005

Bâtiment Protection civile

Sur proposition de Monsieur Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé un accord de coopération pour la construction d'un complexe administratif et logistique commun destiné à héberger les services des pompiers de la ville de Hasselt et l'unité opérationnelle de la Protection civile pour la province du Limbourg.

Sur proposition de Monsieur Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé un accord de coopération pour la construction d'un complexe administratif et logistique commun destiné à héberger les services des pompiers de la ville de Hasselt et l'unité opérationnelle de la Protection civile pour la province du Limbourg.

Il s'agit d'un accord de coopération entre la Régie des Bâtiments et l'"Autonom Gemeentebedrijf van de stad Hasselt". L'hébergement commun permettra une collaboration plus étroite entre les services opérationnels de la Protection civile et les services de pompiers de la Ville. Une approche coordonnée des services de sécurité offre en effet des avantages sur le plan opérationnel et organisationnel par la centralisation du centre de crise et du central de secours 100, la relation établie entre les pompiers et la Protection civile, l'organisation et la communication lors des interventions, la coordination des programmes d'exercices et l'exclusion des doubles emplois. La Régie des Bâtiments prévoit l'implantation sur un terrain situé le long du Grand Ring de Hasselt, sur une rive du canal Albert, à hauteur de la nouvelle prison. Toutes les zones d'intervention possibles sont ainsi accessibles en un minimum de temps. La Régie des Bâtiments se chargera de la direction complète du projet et agira au nom et pour compte de l'autorité fédérale et de l'"Autonom Gemeentebedrijf" de la ville de Hasselt. Une clé de répartition a été fixée pour la répartition des coûts de construction.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre
des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>